

CONCOURS DE DENTELLE AUX FUSEAUX

L'Association Atelier de dentelle, Gainerie et Cartonnage organise son premier concours de dentelle aux fuseaux dans le cadre du forum de dentelle 2020.

Objet du concours : « **La rose de Provins** »

Format Maximum de l'œuvre : 20 cm dans toutes ses dimensions.

Règlement :

- 1) Le concours est ouvert à tous.
- 2) L'œuvre devra avoir été faite impérativement pour l'occasion.
- 3) Possibilité de concourir individuellement ou en groupe (dans ce cas, chaque groupe devra nommer un représentant).
- 4) Chaque candidat ne peut concourir qu'une seule fois.
- 5) L'ouvrage devra être mis en valeur et sera présenté sur un support.
- 6) L'inscription au concours devra parvenir à l'Association avant le 28 février 2020 par e-mail (smollaret@dentelleauxfuseaux.com) ou voie postale (Sophie Mollaret – 10 route départementale N 1 D – 77160 PROVINS). A réception, l'association vous renverra la fiche revêtue de votre n° de candidature.
- 7) L'ouvrage devra parvenir à l'association au plus tard le 1^{er} mai 2020 par lettre ou colis suivi à l'adresse suivante :
Sophie Mollaret – 10 route départementale N 1 D – 77160 PROVINS
- 8) Tous les ouvrages qui parviendront après cette date seront renvoyés à l'expéditeur.

- 9) Pour le retour des ouvrages, et dans le cas où le candidat ne pourra pas être présent à l'issue du forum , les candidats devront adresser les timbres nécessaires à l'affranchissement pour le retour de l'ouvrage en lettre ou colis suivi.
- 10) Les candidats au concours déchargent l'association de toute responsabilité en cas de dommages ou de vol de l'ouvrage lors de l'envoi.
- 11) Les ouvrages seront présentés les 9 et 10 mai 2020 lors du forum de la Dentelle à Provins.
- 12) Le participant devra envoyer l'ouvrage, en lettre ou colis suivi à l'adresse suivante : Sophie Mollaret – 10 route départementale N 1 D – 77160 PROVINS
L'envoi devra comprendre :
 - l'ouvrage qui sera emballé séparément, et sur l'emballage sera mentionné le n° de candidature qui vous aura été communiqué.
 - Copie de la fiche de candidature qui aura été transmise.
 - En timbres, le montant nécessaire au retour de l'œuvre par lettre ou colis suivi.
- 13) A l'issue du forum, deux prix seront décernés :
 - Le prix du public,
 - Le prix de la ville de ProvinsLe résultat sera sans appel.
- 14) La participation au concours engage le candidat à l'acceptation du présent règlement, ainsi qu'à l'autorisation d'exposer son ouvrage, à la prise de photos et à l'éventuelle publication de ces dernières.

Pour tout renseignement complémentaire
smollaret@dentelleauxfuseaux.com Tél. 06 64 18 64 00